

Interface Multi-Pak

d'ordinateur couleur 2

Manuel d'utilisation

26-3124

MODAILITÉS DE VENTE ET AUTORISATION RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT ET AU LOGICIEL DE MINI-ORDINATEURS RADIO SHACK ACHETÉS DANS UN CENTRE DE VENTE AUTORISÉ DE MINI-ORDINATEURS OU UN MAGASIN DE DÉTAIL POSSÉDÉS PAR RADIO SHACK OU À UN POINT DE VENTE AUTORISÉ D'UN DÉTAILLANT OU DÉTENTEUR DE FRANCHISE RADIO SHACK.

GARANTIE LIMITÉE

I. OBLIGATIONS DU CLIENT

A. Le CLIENT assume l'entière responsabilité de la conformité du présent matériel de mini-ordinateurs Radio Shack ('l'équipement') acheté et de toutes copies du logiciel Radio Shack faisant partie de l'équipement ou couvertes par une licence distincte, (le "logiciel") à la fiche technique, à la capacité, à la facilité d'adaptation et aux autres exigences dudit CLIENT.

B. Le CLIENT assume l'entière responsabilité du bon état et de l'efficacité du milieu dans lequel l'équipement et le logiciel doivent founctionner et de leur installation.

II. GARANTIES LIMITÉES ET MODALITÉS DE VENTE RADIO SHACK

A. Pendant quatre-vingt-dex (90) jours civils à compter de la date du document de vente Radio Shack recu à lachat de l'équipement, Radio Shack garantit au CLIENT initial que l'équipement et le support sur lequel le logiciel est emmagasiné sont exempts de vices de fabrication. CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE QU'AUX ACHATS D'EQUIPEMENT RADIO SHACK EFFECTUES PAR LE CLIENT INITIAL DANS DES CENTRES DE VENTE AUTORISÉS DE MINI-ORDINATEURS OU DES MAGASINS DE DÉTAIL POSSÉDÉS PAR RADIO SHACK OU À DES POINTS DE VENTE AUTORISÉS DE DÉTAILLANTS RADIO SHACK. La garantie est nulle si le boîtier ou le coffret de l'équipement a été ouvert ou si l'équipement ou le logiciel ont été soumis à un usage abusif. En cas de découverte d'un vice de fabrication au cours de la période de garantie stipulée, retourner l'équipement défectueux à un centre de vente autorisé de mini-ordinateurs Radio Shack, un magasin de détail Radio Shack, à un détaillant participant de Radio Shack aux fins de réparation, accompagné d'un exemplaire du document de vente ou du contrat de location. Le recours unique et exclusif du CLIENT initial en cas de vice se limite à la rectification du vice par réparation, remplacement ou remboursement du prix d'achat au gré et aux seuls frais de RADIO SHACK. RADIO SHACK n'assume aucune obligation de remplacement ou de réparation des pièces soumises à l'usure normale.

B. RADIO SHACK n'accorde aucune garantie quant à la conception, la capacité, ou l'aptitude à l'usage du logiciel sous réserve des stipulations du présent paragraphe. Le logiciel est délivré "COMME TEL", sans garantie. Le recours exclusif du CLIENT initial en cas de vice de fabrication du logiciel se limite à sa réparation ou son remplacement dans les trente (30) jours civils à compter de la date du document de vente de Radio Shack reçu à l'octroi de la licence du logiciel. Le logiciel défectueux doit être retourné à un centre de vente autorisé de mini-ordinateurs ou magasin de détail Radio Shack, à un détaillant ou détenteur de franchise participant de Radio Shack, accompagné du document de vente.

C. Sous réserve des stipulations des présentes, nul employé, agent, détaillant ou autre n'est autorisé à donner une garantie quelcongue de quelgue nature que ce soit au nom de RADIO SHACK.

D. Sous réserve des stipulations des présentes, **RADIO SHACK N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE, Y COMPRIS DES GARANTIES QUANT À LA VALEUR MARCHANDE OU A L'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER.**

III. LIMITÉ DE RESPONSABILITÉ

A. SOUS RÉSERVE DES STIPULATIONS DES PRÉSENTES, RADIO SHACK DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ENVERS LE CLIENT ET ENVERS TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ CONCERNANT TOUTE OBLIGATION, TOUTE PERTE OU TOUT DOMMAGE CAUSÉS OU PRÉTENDUMENT CAUSÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR L'"ÉQUIPEMENT" OU LE "LOGICIEL" VENDUS. LOUÉS, AUTORISES OU FOURNIS PAR RADIO SHACK, ENTRE AUTRES TOUTE INTERRUPTION DE SERVICE, TOUTE PERTE DE REVENU OU DE BÉNÉFICES PRÉVUS OU TOUT DOMMAGE INDIRECT RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'ÉXPLOITATION DUDIT "ÉQUIPEMENT" OU DUDIT "LOGICIEL" RADIO SHACK N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE LA PERTE DE BÉNÉFICES OU DES DOMMAGES INDIRECTS ET SPÉCIAUX OU AUTRES DÉCOULANT DE TOUTE INFRACTION À LA PRESENTE GARANTIE OU LIES D'UNE FACON QUELCONQUE À LA VENTE, LA LOCATION, LA LICENCE, L'USAGE OU L'USAGE PRÉVU DE L'"ÉQUIPEMENT" OU DU "LOGICIEL".
NONOBSTANT LES RESTRICTIONS ET GARANTIES SUSMENTIONNÉES, LA RESPONSABILITÉ DE RADIO SHACK EN MATIÈRE DE DOMMAGES SUBIS PAR LE CLIENT OU PAR DES TIERS SE LIMITE À LA SOMME PAYÉEPARLECLIENT POUR L'"EQUIPEMENT" OU LE "LOGICIEL" EN QUESTION. TION.

B. RADIO SHACK dégage toute responsabilité quant aux dommages éventuels causés par un retard dans la livraison de l'équipement et (ou) du logiciel.

C. Nulle poursuite en justice découlant d'une prétendue violation de la présente garantie ou de transactions en vertu de la présente garantie ne peut être entamée après la première des dates suivantes, soit plus de deux (2) années après la survenance des faits motivant la poursuite, soit plus de quatre (4) années après la date du document de vente de Radio Shack relatif à l'équipement ou au logiciel.

IV. LICENCE DE LOGICIEL RADIO SHACK

RADIO SHACK accorde au CLIENT une licence acquittée, non exclusive, d'utilisation, sur un seul ordinateur, du logiciel RADIO SHACK, sous réserve des dispositions suivantes:

A. Sous réserve des stipulations contraires dans la présente licence de logiciel, les lois en vigueur régissant le droit d'auteur s'appliquent au logiciel.

B. La propriété du support d'enregistrement du logiciel (cassette ou mini-disque) ou de mémorisation (mémoire morte ROM) du logiciel est transférée au CLIENT, mais non le droit de propriété sur le logiciel.

C. Le CLIENT peut utiliser le logiciel avec un ordinateur central et y accéder à l'aide d'un ou de plusieurs terminaux si le logiciel le permet.

D. Le CLIENT ne doit utiliser, fabriquer ou reproduire des copies du logiciel que pour les utiliser sur un **seul** ordinateur conformément aux stipulations précisées dans cette licence de logiciel. Il est expressément interdit au client de démonter le logiciel.

E. Le CLIENT n'a la permission de faire d'autres copies du logiciel qu'à des fins de sauvegarde et d'archive ou si l'exploitation d'un **seul** ordinateur avec le logiciel exige d'autres copies, mais **seulement** dans la mesure ou le logiciel permet la réalisation d'une copie de sauvegarde. Toutefois, dans le cas du logiciel TRSDOS, le CLIENT a la permission de faire un nombre limité de copies supplémentaires son pour propre usage.

F. Le CLIENT peut revendre ou distribuer des copies non modifiées du logiciel pourvu qu'il ait acheté une copie du logiciel pour chacune de cells qui sont vendues ou distribuées. Les dispositions de la présente licence de logiciel s'appliquent aussi aux tiers recevant du CLIENT lesdites copies du logiciel.

G. Toutes les copies du logiciel doivent reproduire l'avis de droit d'auteur.

V. APPLICABILTE DE LA GARANTIE

A. Les modalités de la présente garantie s'appliquent aux relations entre RADIO SHACK et le CLIENT, qu'il s'agisse de la vente de l'équipement et(ou) de l'octoi au CLIENT de la licence de logiciel ou d'une opération en vertu de laquelle RADIO SHACK vend ou cède ledit équipement à un tiers à des fins de location au CLIENT.

B. Les restrictins de responsabilité et disponsitions de garantie en vertu des présentes sont dans l'interêt de RADIO SHACK, de l'auteur, du propriétaire du logiciel et(ou) de la personne l'ayant autorisé et de tout fabricant de l'équipement vendu par RADIO SHACK.

VI. DROITS DECOULANT DES LOIS D'UNE PROVINCE

Les garanties accordées par les présentes donnent au CLIENT Initial des droits déterminés et il se peut que celui ci jouisse d'autres droits qui varient d'une province à l'autre.

Remarque importante!

L'ordinateur couleur et l'interface Multi-Pak doivent être à l'arrêt avant leur branchement ou leur débranchement. Veiller aussi à ce qu'ils soient à l'arrêt avant la mise en place et le retrait d'un Program Pak. On risque de détériorer l'ordinateur couleur, l'interface Multi-Pak ou le Program Pak si l'alimentation d'un élément est en fonction.

Manuel d'utilisation de l'interface Multi-Pak

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Introduction 1

L'interface Multi-Pak d'ordinateur couleur Tandy s'ajoute à point nommé au groupe des articles de l'ordinateur couleur. Cet élément permet de raccorder simultanément jusqu'à quatre Program Pak ou contrôleurs d'interface à l'ordinateur couleur. Pour passer d'un Program Pak à un autre, il suffit de choisir un autre "accès".

On n'a désormais plus à insérer et à enlever les Program Pak fréquemment utilisés. On peut s'en servir à volonté sans devoir modifier le montage ou changer continuellement les cartouches.

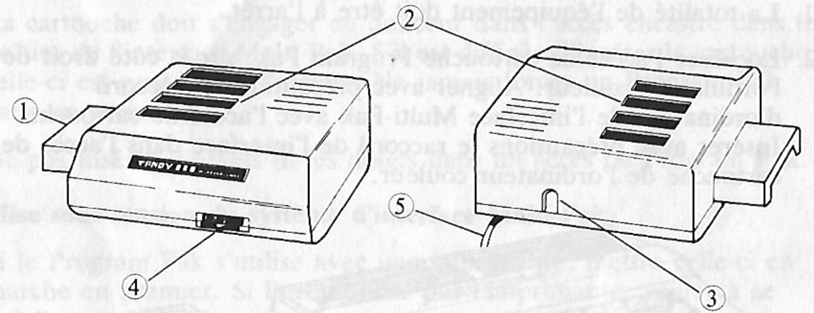


Figure 1. Interface Multi-Pak d'ordinateur couleur

① **Raccord d'ordinateur couleur** Insérer ce raccord dans l'accès de Program Pak de l'ordinateur couleur.

② **Quatre accès de Program Pak** Les Program Pak s'insèrent dans ces accès. On peut remarquer que l'accès n° 1 fait face à l'avant et l'accès n° 4 à l'arrière.

③ **Interrupteur** Appuyer sur cet interrupteur pour mettre l'interface en marche. Ne jamais insérer de Program Pak dans l'interface Multi-Pak si celui-ci est en marche. Veiller à ce que l'alimentation de l'interface Multi-Pak et de l'ordinateur couleur soient coupées avant de brancher le Multi-Pak à l'ordinateur couleur ou de le débrancher.

④ **Sélecteur de Program Pak** Pour utiliser un Program Pak inséré dans un accès donné, placer le sélecteur sur le chiffre correspondant.

⑤ **Cordon CA** Brancher ce cordon dans une prise CA de 120 volts à trois trous avec mise à la masse ou à une barrette d'alimentation approuvée comme la barrette d'alimentation enfichable, n° 61-2619, ou le filtre d'alimentation, n° 26-1451.

Mise en place du système d'interface Multi-Pak 2

Pour utiliser l'interface Multi-Pak d'ordinateur couleur, on doit disposer d'un ordinateur couleur Tandy, un télécouleur et un Program Pak d'ordinateur couleur Tandy.

Avant de procéder à des raccordements à l'ordinateur couleur ou à l'interface Multi-Pak, veiller à ce que l'alimentation de tous les éléments soient à l'arrêt!

Branchement de l'interface Multi-Pak

1. La totalité de l'équipement doit être à l'arrêt.
2. Localiser l'accès de cartouche Program Pak, sur le côté droit de l'ordinateur couleur. Aligner avec précautions le raccord d'ordinateur de l'interface Multi-Pak avec l'accès de cartouche. Insérer avec précautions le raccord de l'interface dans l'accès de cartouche de l'ordinateur couleur.



Figure 2. Raccordement de l'ordinateur couleur et l'interface Multi-Pak

3. Brancher les cordons d'alimentation de l'ordinateur couleur et de l'interface Multi-Pak dans des prises de courant CA ou dans une barrette d'alimentation.

Ne pas mettre l'ordinateur couleur ou l'interface Multi-Pak en marche pour le moment.

Le système d'interface Multi-Pak est maintenant prêt à l'utilisation.

Si l'on doit débrancher l'interface Multi-Pak de l'ordinateur couleur, arrêter la totalité de l'équipement. Débrancher ensuite l'interface.

Utilisation de l'interface Multi-Pak

3

L'interface Multi-Pak est équipé de quatre accès réservés aux Program Pak. Si vous désirez utiliser un unité de disque Étendu BASIC nous suggérons que vous insériez le controleur d'unité de disque dans l'accès n° 4 de l'interface Multi-Pak avant de le mettre sous tension.

Par exemple, on peut raccorder immédiatement un système à disque d'ordinateur couleur, un Program Pak RS-232-C de luxe et une cartouche de jeu à l'ordinateur couleur. On ne peut cependant utiliser qu'un seul dispositif ou cartouche à la fois.

La cartouche doit s'engager en douceur dans l'accès encastré dans le boîtier de l'interface Multi-Pak. S'il est difficile d'insérer la cartouche, celle-ci est peut-être à l'envers. Ne jamais forcer un Program Pak dans un accès.

Ne pas insérer d'objets ni les doigts dans un accès de Program Pak.

Mise sous tension du système d'interface Multi-Pak

Si le Program Pak s'utilise avec une imprimante, mettre celle-ci en marche en premier. Si l'on n'utilise pas l'imprimante, veiller à ce qu'elle soit à l'arrêt.

1. Mettre tous les périphériques (unité de disque, etc.) en marche.
2. Mettre l'interface Multi-Pak en marche.
3. Mettre l'ordinateur en marche.

Inverser ces opérations pour couper l'alimentation.

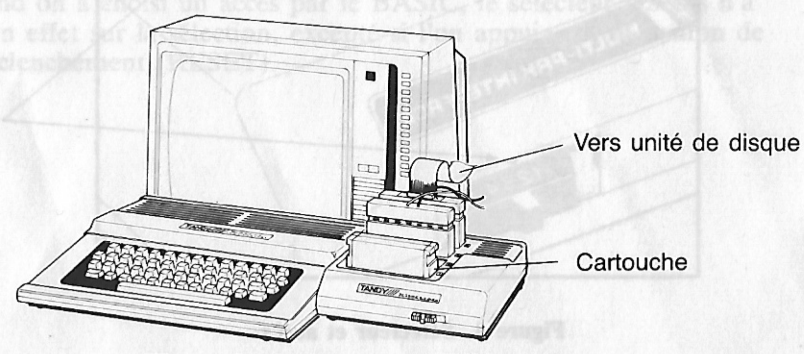


Figure 3. Arrangement d'éléments

Sélection d'un accès de Program Pak par le matériel...

Avec l'interface Multi-Pak, la sélection d'accès peut se faire par le matériel (déplacement d'un sélecteur) ou par le logiciel (commande POKE dans un emplacement de mémoire à partir du BASIC).

Pour choisir un accès donné de Program Pak, mettre le sélecteur de Program Pak au chiffre (1,2,3, ou 4) qui correspond à l'accès désiré.

Si la sélection ne s'opère pas immédiatement, appuyer sur le bouton de réenclenchement (RESET) à l'arrière de l'ordinateur couleur.

Il n'est pas utile de mettre le système à l'arrêt pour passer d'un Program Pak à un autre; il suffit de régler le sélecteur (et d'appuyer sur le bouton de réenclenchement (RESET) de l'ordinateur couleur, le cas échéant). On doit toujours appuyer sur le bouton de réenclenchement quand on choisit le bloc d'interface de disque qui doit être inséré dans l'accès n° 4.

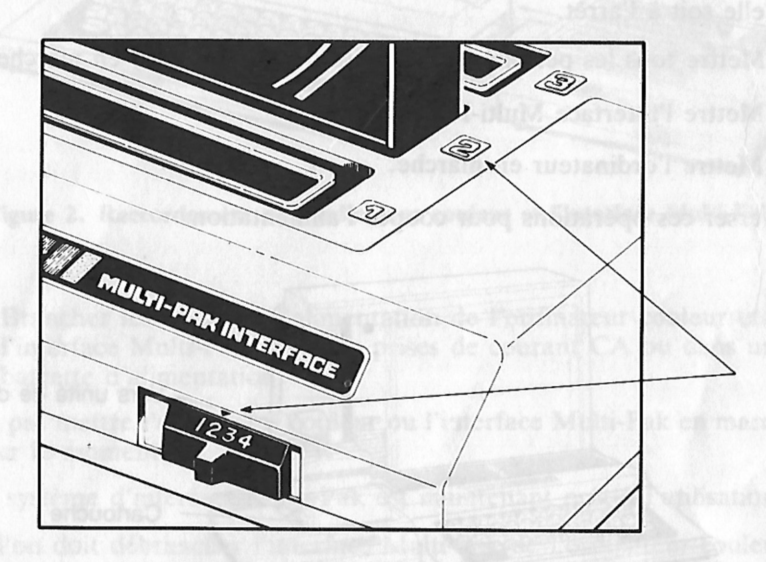


Figure 4. Sélecteur et accès

Sélection d'un accès de Program Pak par le logiciel

On peut choisir un accès donné en utilisant l'ordinateur couleur, par l'intermédiaire du logiciel. Dans ce but, on doit utiliser la commande POKE. (Voir les détails dans le guide ***"Getting Started With Colour BASIC".***)

La sélection des accès se fait avec l'emplacement de mémoire 65407.

La valeur à écrire peut se déterminer à l'aide du tableau suivant:

Adresse	Valeur	Pour accès n° :
65407	0	1
65407	17	2
65407	34	3
65407	51	4

Exemple:

```
POKE 65407,34 (ENTER)
```

permet de choisir l'accès n° 3.

Ne pas oublier que l'on doit être en BASIC avant de pouvoir utiliser POKE. Pour passer en BASIC à la mise sous tension, il suffit de régler le sélecteur d'accès à un chiffre qui spécifie un accès vide, avant d'établir l'alimentation ou d'appuyer sur le bouton de réenclenchement (RESET).

Quand on a choisi un accès par le BASIC, le sélecteur d'accès n'a aucun effet sur la sélection, excepté si l'on appuie sur le bouton de réenclenchement (RESET).

Recherche des pannes et entretien 4

L'interface Multi-Pak doit assurer de longues années de service fiable. S'il arrive cependant que l'interface soit à l'origine de problèmes, vérifier la table suivante de symptômes et de solutions. Si l'on ne parvient pas à trouver une solution, présenter l'interface Multi-Pak au centre de micro-ordinateurs ou magasin Radio Shack le plus proche où il sera remis en état dans les plus brefs délais.

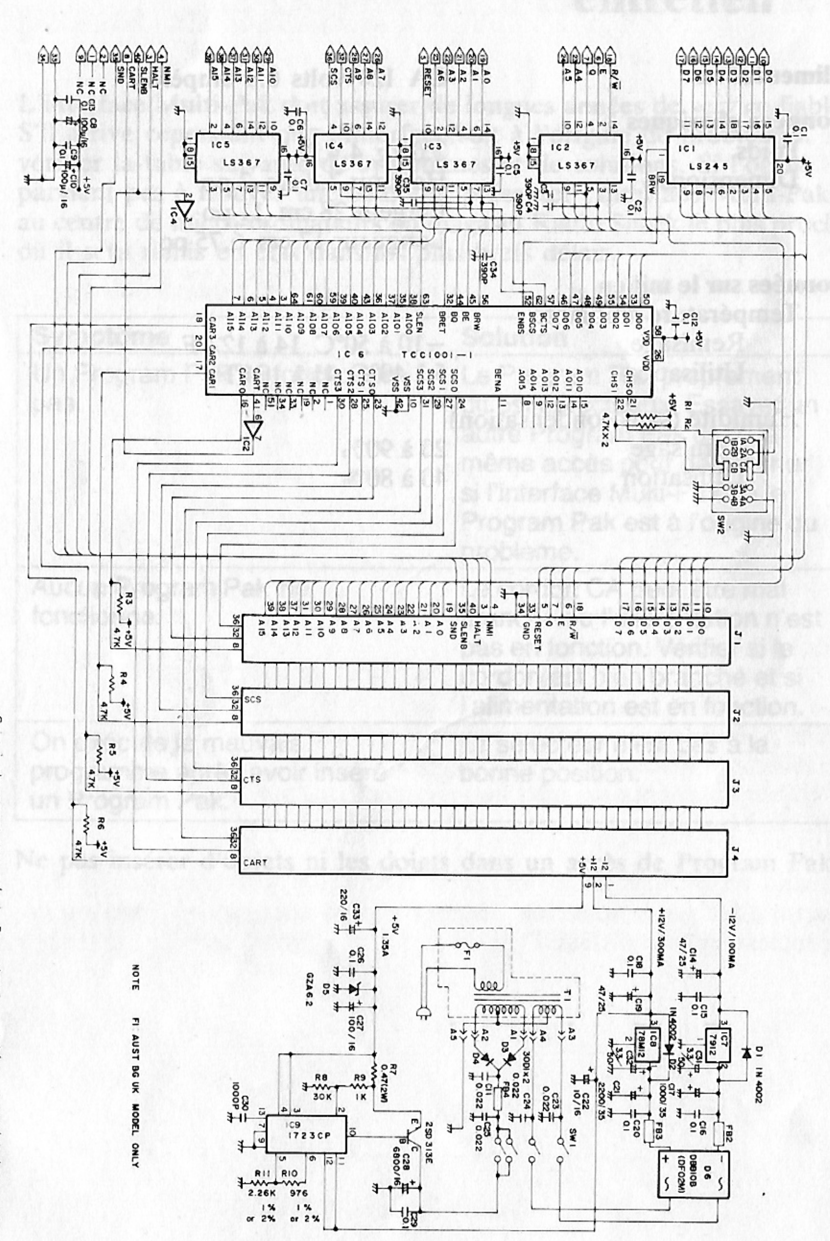
Symptôme	Solution
Un Program Pak ne fonctionne pas.	Le Program Pak proprement dit est défectueux. Essayer un autre Program Pak dans le même accès pour déterminer si l'interface Multi-Pak ou le Program Pak est à l'origine du problème.
Aucun Program Pak ne fonctionne.	Le cordon CA peut être mal branché ou l'alimentation n'est pas en fonction. Vérifier si le cordon est bien branché et si l'alimentation est en fonction.
On exécute le mauvais programme après avoir inséré un Program Pak.	Le sélecteur n'est pas à la bonne position.

Ne pas insérer d'objets ni les doigts dans un accès de Program Pak.

Fiche technique 5

Alimentation	CA 120 volts 0.3 ampères
Données physiques	
Poids	2.0 kg 4.4 lb
Dimensions	Hauteur 7.8 cm 3 po
	Largeur 28 cm 11 po
	Longueur 17 cm 6.75 po
Données sur le milieu	
Température ambiante	
Remisage	−10 à 50°C 14 à 122°F
Utilisation	5 à 40°C 41 à 104°F
Humidité (sans condensation)	
Remisage	20 à 90%
Utilisation	40 à 80%

Schema de Câblage



Sujet à chagement sans préavis. Pour obtenir un schéma plus précis (et pour les communiquer avec Radio Shack. National Parts Dept. Barrie, Ontario. L4M 4W5.

DISPOSITIONS DE SERVICE APRÈS-VENTE

Le réseau national Radio Shack d'installations de service après-vente assure, dans la plupart des cas, des réparations rapides, commodes et fiables de la tonalité de ses produits de micro-ordinateurs. Le service de garantie est assuré dans le cadre de la garantie limitée de Radio Shack.
Le service hors garantie est assuré à des tarifs de pièces et de main-d'oeuvre raisonnables.
Du fait de la fragilité de l'équipement de micro-ordinateur et des probèmes qui peuvent découleur de mauvaises réparations, les restrictions suivantes s'appliquent aussi aux services offerts par Radio Shack:

1. Si l'un des sceaux de garantie d'un produit de micro-ordinateur Radio Shack est brisé, Radio Shack se réserve le droit de refuser la réparation de l'équipement ou d'annuler toute garantie restante dudit équipement.
2. Si l'équipement de micro-ordinateur Radio Shack à été modifié à un point tel qu'il ne correspond plus aux spécifications du fabricant, entre autres l'installation de pièces, de composants ou de plaquettes de rechange non fournis par Radio Shack, Radio shack se réserve alors le droit de refuser la réparation de l'équipement, d'annuler toute partie restante de la garantie, d'enlever et de remplacer tout élément de l'équipement non fourni par Radio Shack et d'effectuer les modifications nécessaires pour rétablir l'équipement aux spécifications d'origine du fabricant.
3. Les frais de main-dœuvre et de pièces nécessaires au rétablissement de l'équipement d'ordinateur Radio Shack aux spécifications d'origine du fabricant sont facturés au client en sus des frais de réparation normaux.

RADIO SHACK DIVISION, ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITÉE

CANADA: BARRIE, ONTARIO L4M 4W5
É.-U.: FORT WORTH, TEXAS 76102

TANDY CORPORATION

AUSTRALIE	R.U.	BELGIQUE
91 KURRAJONG AVENUE MOUNT DRUITT, N.S.W. 2770	BILSTON ROAD WEDNESBURY WEST MIDLANDS WS10 7JN	PARC INDUSTRIEL 5140 NANINNE (NAMUR)

Imprimé en Corée

1254 12A4

811014790A